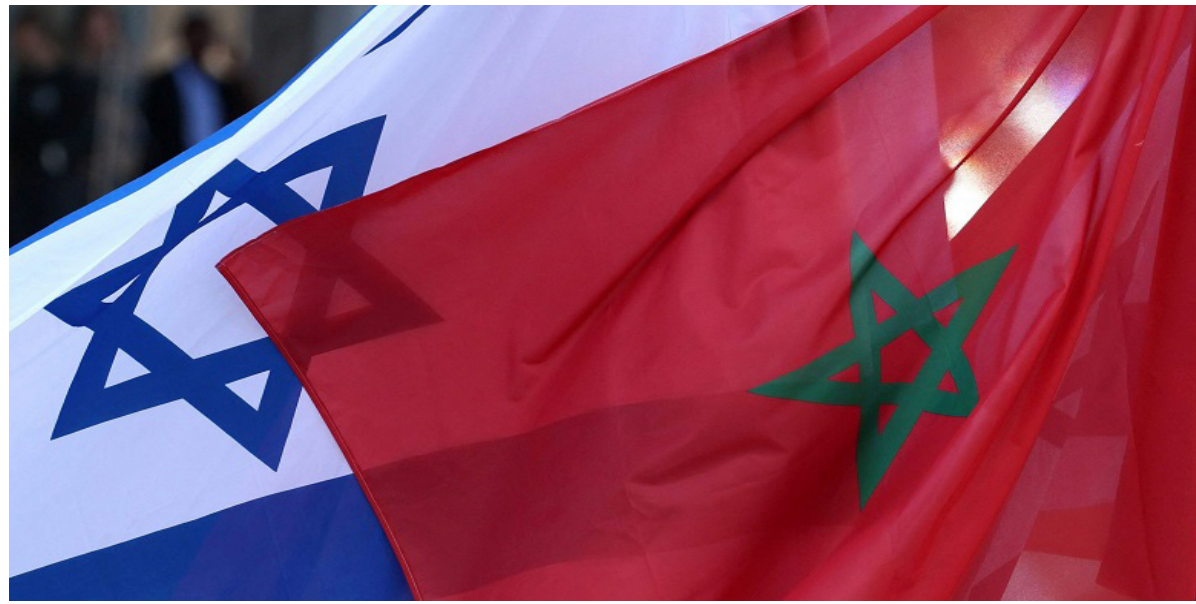


Israël reconnaît la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Un nouveau chapitre des relations bilatérales s'ouvre entre Rabat et Tel-Aviv

Israël vient de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Une décision consécutive à la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays en décembre 2020. Cette décision rejoint également celle des États-Unis qui est de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara, prise par le président Donald Trump et cautionnée par son successeur Joe Biden. Comment les spécialistes des relations internationales interprètent-ils cette décision ? Voici les lectures des professeurs Mohamed Badine El Yattoui de l'Université américaine de Dubaï, Emmanuel Navon de l'Université de Tel-Aviv et Azzeddine Hanoune de l'Université Ibn Tofaïl.



Le Maroc et Israël amorcent une nouvelle ère de leurs relations diplomatiques. Tel-Aviv vient de se ranger dans la lignée de très nombreux États, notamment les États-Unis, qui reconnaissent la souveraineté du Maroc sur son Sahara. L'officialisation de cette décision s'est faite lundi 17 juillet 2023, dans une lettre du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, à Sa Majesté le Roi.

Une décision attendue et logique depuis la signature de l'accord tripartite

«Israël reconnaît la souveraineté marocaine sur son Sahara et pourrait ouvrir un consulat à Dakhla. Une décision qui fait suite à la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays, en décembre 2020. À cette date, le président américain Donald Trump avait lui aussi reconnu la marocanité de ce territoire. Une décision confirmée par son successeur Joe Biden», indique le professeur marocain des relations internationales à l'Université américaine de Dubaï, Mohamed Badine El Yattoui. «S.M. le Roi Mohammed VI avait affirmé que «le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international». La décision israélienne place donc ce pays comme un partenaire stratégique du Royaume et renforce considérablement la dynamique en cours sur le plan bilatéral. Une décision attendue et logique depuis la signature de l'accord tripartite entre le Maroc, Israël et les États-Unis, en décembre 2020», souligne M. Badine El Yattoui. Et de poursuivre que «la coopération multidimensionnelle (sécuritaire, économique, culturelle et touristique), déjà bien engagée, va se renforcer entre les deux pays. Un attaché militaire israélien, d'origine marocaine, a été nommé à Rabat, une première. De plus, le bureau de liaison deviendra une ambassade, même chose pour celui du Maroc à Tel-Aviv. Nous assistons à une alliance stratégique majeure pour les

prochaines années entre trois pays : Maroc, États-Unis et Israël». De même, le directeur du programme «Master en diplomatie» à l'Université américaine de Dubaï, est d'avis que «si de nombreux pays européens, dont l'Allemagne, l'Espagne (anciennement puissance coloniale au Sahara), les Pays-Bas ou encore la Belgique, entre autres, ont fait un pas significatif en soutenant le plan d'autonomie marocain, certains tardent à prendre clairement position. L'intégrité territoriale du Royaume n'étant pas discutable et la dynamique étant positive, du fait de ces nombreux soutiens, ceux qui jouent la montre condamnent leurs relations avec le Maroc d'une certaine manière».

Et le professeur de relations internationales de rappeler que «le renforcement des relations entre le Maroc et Israël ne se fera pas au détriment du peuple palestinien et de la défense de ses droits. Le Royaume continuera de défendre une solution à deux États dans le cadre des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. La cause palestinienne reste une cause nationale pour le Maroc, comme celle de son Sahara».

Une reconnaissance qui met fin à une anomalie historique

Pour sa part, le professeur de relations internationales à l'Université de Tel-Aviv, Emmanuel Navon, considère que «la reconnaissance par Israël de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental parachève le processus de normalisation entre le Royaume chérifien et l'État hébreu». Les deux nations à la longue histoire commune, dit M. Navon, «avaient ouvert des bureaux de liaison à Rabat et à Tel-Aviv en 1994, qui furent fermés en 2000 du fait de la seconde Intifada. Il a fallu attendre l'année 2020 pour l'établissement de relations diplomatiques. Cependant, il n'y a toujours pas d'ambassade du Maroc en Israël, mais uniquement un bureau de liaison. Par ailleurs, si

plusieurs ministres israéliens se sont rendus au Maroc, il n'y a pas eu de visite officielle d'un Chef de gouvernement ou d'un Chef d'État». «La reconnaissance par Israël de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental a été suivie par l'annonce que le bureau de liaison à Tel-Aviv va être élevé au statut d'ambassade. Elle permettra sans doute la visite du Président ou du Premier ministre israélien (comme cela a déjà été le cas avec l'Égypte, la Jordanie, et les Émirats arabes unis)», affirme le professeur qui occupe également le poste de directeur du bureau israélien de l'organisation ELNET et est l'auteur de «L'étoile et le sceptre : histoire diplomatique d'Israël» (édition Hermann, 2022). Et de souligner que «la reconnaissance israélienne ne soulève pas seulement le dernier obstacle à une normalisation pleine et entière. Elle met également fin à une anomalie historique. Le Sahara occidental est une création coloniale espagnole, tandis que la Maroc est un pays à l'histoire ancienne. Lors de ma visite à Meknès – la ville de mes aïeux – en septembre 2022, je fus marqué par une image insolite : celle de deux horloges françaises dans le Mausolée de Moulay Ismaïl, qui furent offertes par Louis XIV au Sultan marocain. Le Maroc est une ancienne civilisation qui fut colonisée par l'Europe au 19e siècle. Combien de pays arabes ont-ils une monarchie aussi ancienne et glorieuse ? Prétendre que le Sahara occidental constitue un pays à part équivaut à justifier a posteriori le colonialisme espagnol».

M. Navon est d'avis également qu'«en ce qui concerne le Sahara occidental, la solution proposée par le Maroc à l'ONU en 2007 (autonomie saharouie dans le cadre de la souveraineté marocaine) est équilibrée et a d'ailleurs été acceptée par l'Espagne. Il s'agit à présent de rallier de plus en plus de pays, en Europe notamment, à ce modèle. Israël est prêt à contribuer à cette solution en tandem avec l'Union européenne. En attendant, Israël continuera de

contrecarrer, en partenariat avec le Maroc, les influences déstabilisatrices de l'Algérie et de l'Iran en Afrique».

Une décision qui provient d'un acteur important sur la scène internationale

La position exprimée par le Premier ministre israélien (qui d'ailleurs dans le système parlementaire israélien est considéré comme le véritable Chef de l'exécutif et la principale autorité en matière de politique étrangère israélienne) constitue une véritable victoire pour la cause nationale, estime de son côté le professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Ibn Tofaïl, Azzeddine Hanoune, soulignant que cette déclaration solennelle est considérée comme l'expression la plus aboutie de la reconnaissance territoriale en droit international.

«Cette décision provient d'un acteur important sur la scène internationale, elle conforte le processus vertueux qui a commencé depuis quelques années. La reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara est une tendance mondiale qui transcende les clivages géopolitiques (Amérique, Afrique, Asie, MENA...) », note M. Hanoune. Bien entendu, poursuit-il, «on ne peut pas dissocier complètement cette décision de son contexte lié à la normalisation des relations entre les deux pays, même si les Accords d'Abraham ne prévoyaient expressément que la normalisation des relations bilatérales. C'est une suite logique de ce processus».

Et d'ajouter que «dans le monde d'aujourd'hui, plein d'incertitudes et de points de rupture, une telle reconnaissance ne peut être que la bienvenue en raison de l'influence israélienne, ses capacités économiques, technologiques et militaires. Le Maroc en tant qu'État souverain a le plein droit d'orienter sa politique étrangère de la manière qui sert le mieux ses intérêts. D'autant plus que des États, censés être solidaires avec lui, nuisent à ses intérêts. Il ne faut pas oublier la déclaration de Sa Majesté le Roi qui avait considéré la question du Sahara comme le prisme par lequel le Maroc évalue ses relations extérieures».

«Quant aux probables réactions, je prédis que les adversaires du Royaume essaieront d'alimenter le parallèle fallacieux entre la question du Sahara et la cause palestinienne afin d'essayer de percer le front de l'opinion publique arabe. Or la position marocaine sur la cause palestinienne est claire et constante. Ce sont les positions de certaines parties palestiniennes qui malheureusement sont ambiguës concernant l'intégrité territoriale du Royaume», conclut le professeur de droit public. ■

Hicham Oukerzaz

Déclarations

Sidi Hamdi Ould Errachid, président du Conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra

La reconnaissance israélienne, un acquis qui s'ajoute aux victoires réalisées grâce à la clairvoyance de S.M. le Roi



La décision de l'État d'Israël de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara est un acquis qui vient s'ajouter aux victoires réalisées par le Maroc à la faveur de la sagesse et la clairvoyance de S.M. le Roi

Mohammed VI, a souligné, lundi, le président du Conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, Hamdi Ould Errachid. Cette reconnaissance, forte de son caractère juridique et de ses termes, est un grand acquis de la diplomatie marocaine, a indiqué M. Ould Errachid dans une déclaration à la presse. La population des provinces du Sud salue toutes les démarches menées par le Souverain qui se sont traduites par de grands acquis, dont tous les Marocains tirent bénéfice, a-t-il ajouté. Un communiqué du Cabinet Royal avait annoncé, lundi, que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a reçu une lettre du Premier Ministre de l'État d'Israël, Benjamin Netanyahu, par laquelle le Chef du Gouvernement Israélien a porté à la Très Haute Attention de Sa Majesté le Roi la décision de l'État d'Israël de «reconnaître la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental».

David Fischer, ancien ambassadeur des États-Unis au Maroc

La décision de l'État d'Israël, une preuve de plus de la solidité des relations entre le Maroc et Israël



L'ancien ambassadeur des États-Unis au Maroc, David Fischer, a salué la décision de l'État d'Israël de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara, en mettant en avant le soutien international

grandissant aux droits légitimes du Royaume sur ses provinces du Sud. Il s'agit d'une preuve de plus de la solidité des relations entre le Maroc et Israël, a indiqué l'ancien diplomate américain dans une déclaration à la MAP. Il s'est félicité à ce propos du soutien apporté par plusieurs grandes nations comme l'Espagne et bien d'autres en Europe et ailleurs à la marocanité du Sahara. David Fischer a, en outre, relevé que cette décision d'État, qui renforce sur des relations distinguées qui ne cessent de se raffermir entre le Maroc, Israël et les États-Unis, est susceptible de promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité dans toute la région. Un communiqué du Cabinet Royal avait annoncé, lundi, la décision de l'État d'Israël de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Takashi Shinozuka, ancien ambassadeur japonais

La reconnaissance israélienne, illustration de «la très grande clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI»



La décision de l'État d'Israël de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara démontre une nouvelle fois «la très grande clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI», a indi-

qué mardi l'ancien ambassadeur japonais Takashi Shinozuka. «J'ai été très impressionné par ce nouveau développement qui démontre une nouvelle fois la très grande clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI», a dit M. Shinozuka dans une déclaration à la MAP. Soulignant le rôle important que le Maroc joue en faveur de la paix au Moyen-Orient, M. Shinozuka s'est félicité de la dynamique créée par la décision de nombreux pays d'ouvrir des consulats dans les provinces du sud du Maroc. Il a relevé que la décision d'Israël de reconnaître la marocanité du Sahara et d'ouvrir un consulat dans la ville de Dakhla devrait donner une nouvelle impulsion à cette dynamique. Sur le plan des investissements, le diplomate a tenu à souligner que les capitaux juifs aux États-Unis et de par le monde devraient s'intéresser davantage à la région.

Peter Pham, éminent membre du prestigieux think tank américain The Atlantic Council

La reconnaissance par Israël de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, fruit du «leadership avant-gardiste» de S.M. le Roi



La décision de l'État d'Israël de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara renvoie sur «le leadership avant-gardiste» de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, adossé à «une vision perspicace forgée

dans la patience et la légitimité historique», a déclaré lundi à la MAP Peter Pham, éminent membre du prestigieux think tank américain, The Atlantic Council. «Outre Israël et les États-Unis, des pays africains et bien d'autres ont exprimé leur soutien clair et sans équivoque aux droits légitimes du Maroc sur ses provinces du Sud», a affirmé l'Envoyé spécial des États-Unis pour le Sahel et les régions des Grands Lacs sous l'administration Trump, relevant que plusieurs de ces pays ont ouvert des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla. M. Pham a, en outre, indiqué que cette «reconnaissance de ce qui est juste» reflète l'efficacité d'une diplomatie marocaine qui se démarque par son approche agissante et proactive sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi».